

## II

*L'Ambassadeur du Canada au  
Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique*

Washington, le 18 mars 1982

n° 148

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note, en date du 18 mars 1982, concernant les discussions qui ont eu lieu récemment entre les représentants de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent au Canada et de la Saint Lawrence Seaway Development Corporation aux États-Unis sur les droits de péage à exiger pour l'utilisation des installations de navigation qu'exploitent ces deux organismes qui, suite auxdites discussions, ont signé, le 30 novembre 1981, le Mémoire d'accord annexé à votre Note et visant à modifier le Mémoire d'accord signé par les mêmes parties le 29 janvier 1959, tel que modifié antérieurement, en changeant le tarif ci-annexé de péages à compter de l'ouverture de la saison de navigation de 1982.

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement du Canada accepte les propositions formulées dans votre Note précitée et de vous confirmer que votre Note, ainsi que le Mémoire d'accord qui y est annexé, et la présente réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent un Accord entre nos deux Gouvernements, qui entrera en vigueur à compter de la date de la présente Note.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*l'Ambassadeur,*  
A.E. GOTLIEB

L'honorable Alexander M. Haig, Jr.,  
Secrétaire d'État,  
Washington, D.C.